

**Question 1**

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.6.1	Tenue d'une base de données	2 points
---------------------	-----------	-----------------------------	----------

**Situation de départ**

Les administrations publiques sont responsables de la tenue de divers registres. Elles ont besoin des données que ceux-ci contiennent pour réaliser leurs tâches.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 2 points au maximum.

**Tâche**

- a. Citez deux bases de données publiques et indiquez le but, l'utilité de chacune d'entre elles. Vous obtiendrez ½ point par base de données correcte et ½ point pour chaque destination indiquée correctement, total 2 points.

Base de données publique	But, utilité
Registre des habitants	Donne des renseignements sur diverses données personnelles et constitue une base importante pour d'autres registres.
Registre électoral	Indique si une personne a le droit de vote ou non.

1

1

**Indication de correction**

*D'autres solutions sont possibles (registre fiscal, registre des poursuites, registre du commerce, registre des véhicules, registre des pactes de réserve de propriété, registre cantonal des avocats, registre foncier).*

*Tenir compte des particularités cantonales.*

T 2

Points  
obtenus